



# Vélizy-Villacoublay

## Centre Communal d'Action Sociale

DEPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES  
CANTON DE VERSAILLES -2

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 16 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le seize mars à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, dûment convoqué, s'est réuni, à l'Espace Tarron, sous la présidence de Mme Magali Lamir, Vice-présidente du CCAS.

**Présents :**

Pour les administrateurs élus : Mme Michèle Menez, Mme Christiane Lasconjaris, M. François Daviau, Mme Chrystelle Coffin, M. Stéphane Lambert.

Pour les administrateurs nommés : Mme Michèle Cambron, Mme Martine Desrues, Madame Marina Lancelle, Monsieur Jean-Marc Chauveau.

**Ont donné procuration :**

M. Pascal Thévenot à Mme Magali Lamir  
Mme Chantal Lacauste à Mme Michèle Menez  
M. Lucien Legay à Monsieur Jean-Marc Chauveau.

---

**Délibération n°2022-16**

**OBJET : Compte administratif 2021**

**Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,**

**VU** l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles, par lequel les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux centres communaux d'action sociale,

**VU** l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes, par lequel une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Pour toute correspondance :

M. le Maire, Président du CCAS • CCAS, Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • [relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)

[www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)

## Délibération n°2022-16

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration constate pour la comptabilité du CCAS les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**CONSIDÉRANT** que le pouvoir du Président est inopérant lors du vote du compte administratif,

**CONSIDÉRANT** que M. Pascal Thévenot, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2021, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

**ENTENDU** l'exposé de Mme Magali Lamir, Vice-Présidente du CCAS,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**PROCÉDANT** au règlement définitif du budget de l'année 2021,

**ARRÊTE** les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2021 (A)	1 017 274,15 €	5 916,86 €	1 023 191,01 €
Recettes 2021 (B)	1 053 729,04 €	11 361,87 €	1 065 090,91 €
Résultat de l'exercice 2021 (C) = (B) – (A)	36 454,89 €	5 445,01 €	41 899,90 €
Report de l'exercice 2020 (D)	41 402,53 €	15 687,49 €	57 090,02 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2021</b> (E) = (C) + (D)	77 857,42 €	21 132,50 €	98 989,92 €
<b>Reste à réaliser</b>	0 €	0 €	0 €

**VOTE** par chapitre les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

### Vote de la section de fonctionnement : dépenses

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractère général	415 078,50 €
012	Frais de personnel et charges assimilées	445 579,22 €
65	Autres charges de gestion courante	149 983,42 €
042	Opérations de transfert entre sections	6 633,01 €
TOTAL	En dépenses de fonctionnement	1 017 274,15 €

### Vote de la section de fonctionnement : recettes

Chapitres	Objet	Montants
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	218 697,83 €
74	Dotations et participation	830 674,40 €
77	Produits exceptionnels	4 356,81 €
TOTAL	En recette de fonctionnement	1 053 729,04 €

## Délibération n°2022-16

### Vote de la section d'investissement : dépenses

Chapitres	Objet	Montants
204	Subventions d'équipement versées	700,00 €
21	Immobilisations corporelles	649,00 €
27	Autres immobilisations financières	4 567,86 €
TOTAL	En dépenses d'investissement	5 916,86 €

### Vote de la section d'investissement : recettes

Chapitres	Objet	Montants
10	Dotations, fonds divers et réserves	161,00 €
27	Autres immobilisations financières	4 567,86 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 633,01 €
TOTAL	En recette d'investissement	11 361,87 €

**ADOpte** à l'unanimité le compte administratif 2021,

**DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2021, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Vélizy-Villacoublay, le 16 mars 2022.

Pour le Président du CCAS  
Par délégation  
La Vice-présidente  
Magali Lamir

La Directrice du CCAS  
Claudine Arnault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-267801710-20220316-2022-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2022  
Affichage : 30/03/2022